

- [Modifier](#)
- [Insérer](#)
- [Enlever](#)

## **Article 17quater – MEDECIN SPECIALISTE A L'EXCEPTION DU MEDECIN SPECIALISTE EN RADIODIAGNOSTIC - ECHOGRAPHIES**

§ 1. Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin spécialiste (B) à l'exception du médecin spécialiste en radiodiagnostic (R):

### **Echographie bidimensionnelle**

#### **1. Echographie en dehors de la surveillance de la grossesse.**

...

[469291](#) [469302](#) Echographie du petit bassin, quelle que soit la voie d'accès, quelle que soit la sonde, avec ou sans examen duplex couleur des vaisseaux sanguins pelviens, réservée aux gynécologues N 40

[Les prestations 469490-469501, 469556-469560, 469571-469582, 469593-469604 et 469615-469626 ne peuvent pas être remboursées si elles sont réalisées par un gynécologue.](#)

#### **2. Echographies cardiovasculaires.**

...

[469755](#) [469766](#) Examen duplex couleur des vaisseaux sanguins profonds thoraciques et/ou abdominaux et/ou pelviens N 94

[La prestation 469755-469766 ne peut pas être remboursée si elle est réalisée par un gynécologue.](#)

...

§ 8. Dans le cadre d'une même grossesse sans risques inhabituels, maximum trois des prestations prévues sous les n°s 460515 - 460526, 460250 - 460261, 460493 - 460504, 469895 - 469906, 469490 - 469501, [469291 - 469302](#) ou 469571 - 469582 peuvent être portées en compte.